PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU SECRÉTARIAT : 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Pour décision

1. OBJET

Le présent document a pour objet de soumettre au Conseil d'administration (le « Conseil »), pour approbation, le programme de travail et le budget du Secrétariat pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 (« l'exercice 2014 »), qui inclut également le budget de la Présidence pour la même période. Le document propose également d'approuver une allocation de ressources supplémentaires distincte d'un montant de 723 859 dollars pour l'organisation de la conférence et de la campagne de seconde reconstitution des ressources du GPE (voir BOD/2013/11-DOC04, Stratégie de reconstitution).

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Le Secrétariat recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

BOD/2013/11-XX—<u>Budget du Secrétariat</u> : le Conseil d'administration :

a. approuve le budget du Secrétariat d'un montant maximal de 16 648 600 dollars pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris le budget de 125 000 dollars de la Présidence pour la même période ; et

b. approuve un montant supplémentaire de 723 859 dollars au titre des coûts additionnels de la conférence et de la campagne de seconde reconstitution des ressources du Partenariat, qui doivent avoir lieu en juin 2014.

3. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

3.1 Le document de gouvernance du Fonds stipule que les budgets de la Présidence et du Secrétariat doivent être approuvés annuellement. La présente requête combine les budgets de la Présidence et du Secrétariat pour la même période[1]. Des chiffres indicatifs représentant le coût de mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la gouvernance relatives à une nouvelle structure des commissions sont présentés à l'annexe 4. Le Conseil est également prié de noter que le précédent budget du Secrétariat couvrait une période de 18 mois afin que le Secrétariat puisse passer à un cycle de planification budgétaire sur 12 mois à partir de 2014.

3.2 Les précédents budgets et programme de travail sur 18 mois du Secrétariat couvraient la période allant du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2013 et avaient été approuvés par audioconférence le 18 septembre 2012 (BOD/2012/09 DOC01). Un montant supplémentaire de 940 000 dollars, au titre du recrutement de 12 personnels supplémentaires, avec incidence sur les 6 mois compris entre le 1er juillet et le 31 décembre 2013, avait été approuvé en mai 2013 (BOD/2013/05 Doc 09).

3.3 Le projet de budget du Secrétariat pour l'exercice 2014 prévoit une modeste augmentation des coûts de 3 % ; il ne prévoit pas d'augmentation des effectifs ou d'autres dépenses fixes (telle que l'extension des espaces de bureaux). La gestion du Secrétariat continue de respecter un contrôle rigoureux des dépenses afin de tirer le plus grand parti possible des rares ressources discrétionnaires disponibles. Le Secrétariat prévoit que l'actuel exercice budgétaire pourra être clôturé conformément à l'objectif – « le taux courant d'épuisement » des fonds s'établissait fin septembre à 74 %, soit 81 % engagements inclus, à comparer au budget moyen qui sur un exercice budgétaire de 18 mois est de 83 % pour une période de 15 mois (annexe 1). Le Secrétariat s'efforce continuellement de réduire les frais : i) en recourant davantage aux tarifs économiques pour les voyages ; ii) en sélectionnant soigneusement ses consultants sur la base de taux journaliers compétitifs ; et iii) en retenant les fournisseurs qui offrent le meilleur rapport performance/coût (en particulier pour l'organisation de manifestations, la logistique, les traductions etc.). À l'avenir, pour l'exercice 2014, le Secrétariat aura achevé la transition

[1] *À l'avenir, si les amendements au document de gouvernance du Fonds du GPE recommandés par le Groupe de travail sur la gouvernance sont approuvés, ces deux budgets seront combinés en un budget de dépenses de fonctionnement unique.*

vers un cycle budgétaire de 12 mois (à la suite du budget précédent sur 18 mois) et continuera de surveiller de près les dépenses et de maintenir des mesures de contrôle, de passation des contrats et de réduction des coûts effectives et efficaces.

4. CONTEXTE

4.1 L'annexe 1 présente les résultats à fin septembre 2013 dans le cadre de l'actuel budget sur 18 mois. Les dépenses sont conformes au budget ; toutefois il est possible qu'une portion des fonds alloués par le fonds fiduciaire de l'USAID dans le cadre du budget sur 18 mois soit reportée sur l'exercice 2014 du fait de légers retards : i) dans l'organisation des ateliers de la revue sectorielle conjointe finale ; et ii) dans le lancement du programme de travail élargi de S&E. Au cas où certaines de ces activités seraient reportées au début de l'exercice 2014, les fonds de l'USAID le seront également, mais cet ajustement n'entraînera pas de dépenses supérieures au budget approuvé et financé par le GPE.

4.2 Les principaux résultats obtenus au cours de l'actuel programme de travail de 18 mois sont présentés à l'annexe 2.

4.3 À la suite de la revue fonctionnelle et structurelle de la structure organisationnelle du Secrétariat en avril 2013, le Secrétariat a renforcé ses capacités essentielles et réorganisé ses ressources humaines en vue d'un fonctionnement plus efficace. À l'heure actuelle, les 3 services principaux absorbent 81% de l'effectif du Secrétariat. Le tableau 1 présente la répartition des effectifs et des frais de personnel entre les équipes.

Tableau 1 : Effectifs et frais de personnel/consultants de longue durée par équipe

Équipe	Effectifs	%	Frais de personnel USD	%
Soutien aux pays	20	32 %	3 731 342	34 %
Partenariats/EXT	16	25 %	2 758 473	25 %
Opérations	16	25 %	2 359 061	22 %
Suivi & Évaluation	6	10 %	953 124	9 %
Direction générale /Front office	3	5 %	636 137	6 %
Direction technique	2	3 %	441 864	4 %
Total	**63**	100 %	**10 880 000**	100 %

Note : le chiffre des effectifs exclut 4 personnes en détachement.
Ces personnes sont détachées par les gouvernements français, néerlandais et allemand.

4.4 Le Secrétariat cherche en permanence à réduire ses coûts et gère son budget avec prudence. La récente restructuration du Secrétariat a permis aux coordinateurs des équipes de gérer et d'approuver les dépenses discrétionnaires de leurs équipes respectives. En outre, l'équipe de gestion du Secrétariat renforce de nombreuses mesures de réduction des coûts, en particulier celles concernant les voyages (par exemple : voyages en classe économique pour les trajets intra- européens, couverture de plusieurs pays par les missions chaque fois que possible). Les collaborateurs du Secrétariat doivent à présent suivre une formation à la passation des contrats et des séances de formation à la maîtrise des coûts et au respect des normes après leur recrutement par le Secrétariat. Cette initiative a débuté pendant le présent exercice budgétaire et contribue à assurer l'application des procédures de passation des contrats, la recherche du meilleur rapport performance/coût et la sélection sur une base concurrentielle – le cas échéant – des fournisseurs. Le Secrétariat a entrepris de maximiser l'utilisation de l'espace de bureaux existant et l'a fait compartimenter pour les personnels sous contrat de courte durée. La plupart des collaborateurs partagent actuellement leurs bureaux, les bureaux les plus grands accueillant parfois trois personnes.

5. PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT : 1er JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014

5.1 Le programme de travail du Secrétariat pour les douze prochains mois est ambitieux. L'annexe 3 montre sous forme de matrice les objectifs et activités du programme de travail, par équipe, pour l'exercice budgétaire à venir. De plus, tous les membres du Secrétariat seront mobilisés en priorité sur des tâches relatives à la reconstitution des ressources, en particulier pendant le premier semestre de 2014.

5.2 Au cours de l'exercice 2014, le Secrétariat va définir la stratégie à adopter face aux principales difficultés auxquelles se heurte la réalisation des objectifs d'éducation, en sachant que le GPE continue d'évoluer. Le Secrétariat a conscience de ce que des améliorations durables des systèmes d'éducation des pays en développement partenaires ne peuvent reposer que sur un programme de travail cohérent et ciblé, qui puisse être le moteur du changement aussi bien de ce que nous faisons que de la manière dont nous le faisons. Ceci est crucial pour que le Partenariat mondial apporte une valeur ajoutée indiscutable. En conséquence, outre la reconstitution des ressources, un effort particulier sera consacré aux activités suivantes :

- Améliorer les processus au niveau des pays pour améliorer la gouvernance, renforcer l'appropriation par les pays et définir clairement les responsabilités ;
- Améliorer le modèle de financement du GPE afin qu'il soit mieux aligné avec le soutien à des plans crédibles dans le secteur de l'éducation et le changement systémique ; et
- Placer plus décisivement la question de l'amélioration des données au centre des processus du GPE, tant au niveau des pays qu'au niveau mondial.

5.3 En entreprenant de réaliser ces priorités stratégiques, le Secrétariat va devoir hiérarchiser ses activités avec davantage de discernement tout en assurant un soutien continu et sans faille au Conseil d'administration et à ses commissions, et en développant les pays partenaires et l'ensemble du Partenariat.

6. BUDGET DU SECRÉTARIAT : 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

6.1 Le tableau 2 ci-dessous présente le projet de budget pour l'exercice 2014. Le budget proposé comporte une modeste augmentation de 3 % des coûts par rapport au budget indicatif annualisé tel qu'il avait été présenté dans le document budgétaire de mai 2013.[2] Le budget total demandé comprend aussi pour la première fois une allocation raisonnable pour les dépenses de la Présidence. Le montant demandé pour la Présidence inclut une allocation pour frais de voyage (75 000 dollars) et pour les coûts d'un poste d'assistant (50 000 dollars).

[2]BOD/2013/05 DOC09

Tableau 2 : Projet de budget du Secrétariat du GPE pour l'exercice 2014.

Budget récapitulatif	Budget annualisé approuvé par le Conseil [3]	Projet de budget 2014	Variation - originel/Projet	%
Frais de personnel (permanent & de longue durée)	**10 604 562**	**10 880 000**	**275 438**	**2,6 %**
Coûts non salariaux				
Contrats de consultants de courte durée	1 170 000	1 205 100	35 100	3 %
Voyages	1 550 000	1 596 500	46 500	3 %
Traduction /Interprétation, fournitures	495 000	510 000	15 000	3 %
Services contractuels/fournisseurs	970 000	999 100	29 100	3 %
Espace de bureaux	695 500	712 000	16 500	2 %
Communication et technologies de l'information	530 000	545 900	15 900	3 %
Formation du personnel	28 000	75 000	47 000	168 %
Total des coûts non salariaux	**5 438 500**	**5 643 600**	**205 100**	4 %
TOTAL	**16 043 062**	**16 523 600**	**480 538**	**3 %**
Dépenses de la Présidence	**0**	**125 000**		
Budget total, Présidence comprise		**16 648 600**		

Note : le budget annualisé a été présenté en mai 2013 pour permettre au Conseil d'apprécier la pleine incidence de l'augmentation de 51 à 63 personnes de l'effectif du personnel, en supposant tous les postes pourvus. Le budget courant sur 18 mois reposait sur 51 postes, les postes étant pourvus dans le cours de la période budgétaire.

6.2 Comme prévu dans le document budgétaire de mai 2013, la restructuration du Secrétariat est entrée en vigueur le 3 juin 2013. On s'attend à ce que tous les postes vacants auront été pourvus à la fin de l'année 2013. L'équipe de gestion du Secrétariat a conscience qu'il n'a été accordé que peu d'attention et de ressources par le passé à la formation et au développement du personnel, et propose donc d'augmenter le financement disponible en 2014 pour le développement professionnel du personnel du Secrétariat et de leurs carrières.

6.3 Il convient de noter que le budget de l'exercice 2014 ne prévoit pas de fonds pour des activités ou des collaborateurs destinés à apporter éventuellement un soutien au Liban pour les réfugiés de Syrie, au cas où le Conseil approuverait l'engagement du GPE dans ce domaine.

[3] BOD/2013/05 DOC09

7. CAMPAGNE ET BUDGET DE RECONSTITUTION

7.1 Le document de stratégie de reconstitution des ressources (BOD/2013/11/DOC04) définit les grandes lignes de la stratégie de reconstitution et les ressources nécessaires à la conduite de la campagne et de la conférence d'annonces des contributions prévue pour juin 2014. Le tableau 3 présente le budget nécessaire estimé. L'estimation actuelle est plus élevée que l'estimation fournie dans le document budgétaire de mai 2013 (516 000 dollars), car le Secrétariat considère à présent nécessaire de renforcer sa capacité à faire face aux périodes d'intense activité en recrutant des consultants sous contrat de courte durée et des personnels temporaires pour répondre aux besoins dans les domaines de la logistique, du secteur privé, de l'innovation et du financement innovant, des relations avec les bailleurs de fonds, de la promotion et de la communication, ainsi que pour développer et gérer le cadre de mobilisation des contributions, coordonner le groupe de Champions de haut niveau pour la reconstitution et fournir une capacité analytique accrue. Le budget comporte une provision spéciale de 102 587 dollars pour les dépenses liées aux voyages des Champions des pays en développement. Le budget inclut une allocation pour financer un atelier destiné aux principales coalitions d'ONG du Sud, début 2014, pour les aider à se préparer à faire campagne pour la reconstitution.

7.2 Le budget estimé nécessaire à la reconstitution ne reflète que les coûts supplémentaires de la conférence de reconstitution. Les coûts de la réunion du Conseil de juin 2014, qui suivra immédiatement après, sont inclus dans le budget de base du Secrétariat. En outre le budget comporte de nombreux postes qui pourront être financés par des partenaires ou des bailleurs de fonds à mesure du déroulement du processus de planification, de sorte que le budget final demandé pourra s'en trouver réduit en proportion. Enfin le budget présenté au tableau 3 ne comprend pas les coûts estimés de la participation à la conférence d'annonce des contributions, à Bruxelles, des ministres des pays en développement non membres du Conseil. Si ce poste était inclus, le coût additionnel serait d'environ 150 000 dollars (ce point est exposé plus en détail dans BOD/2013/11DOC04, Stratégie de reconstitution).

Tableau 3 : Budget prévisionnel de la reconstitution (janvier-juin 2014)

Type de dépense	USD
Consultants sous contrats de courte durée	318 840
Voyages additionnels du Secrétariat	30 000
Voyages des Champions	102 587
Atelier des OSC (Coalition des pays du Sud)	77 627
Brochures/Documentation	30 000
Traductions	50 000
Gestion de l'espace de conférence et des manifestations	250 000
Sous-total	**859 054**
- Moins la contribution de l'Allemagne (équivalant à €100 000.)	(135 195)
Total	**723 859**

8. DEMANDES BUDGÉTAIRES ADDITIONNELLES POUR L'EXERCICE 2014

Deux documents additionnels présentés au Conseil d'administration à la réunion de novembre 2013 font référence à des besoins budgétaires supplémentaires. Un résumé de ces demandes, avec référence aux documents dans lesquels elles sont exposées, est joint à l'annexe 4.

9. PROCHAINES ÉTAPES

9.1 Le Secrétariat mettra en œuvre le programme de travail associé au budget du Secrétariat pour l'exercice 2014 et fera rapport deux fois par an au Conseil des progrès réalisés ainsi que de l'état des dépenses, y compris celles de la Présidence.

9.2 Le Secrétariat va recruter immédiatement des consultants à titre de capacité exceptionnelle comme décrit dans la Stratégie de reconstitution (BOD/2013/11/04).

Annexe 1 : État du budget de 18 mois (à fin septembre)

Budget sur 18 mois du Secrétariat du GPE (juillet 2012-décembre 2013)
Données au 30 septembre 2013

Annexe 1 : Répartition récapitulative des dépenses (en milliers de dollars)

	Budget originel sur 18 mois	Budget révisé sur 18 mois	Total effectif sur 15 mois 30/09/2013	Engagements 30/09/13	Budget effectif depuis le début de l'année en % du budget révisé sur 18 mois
SOURCES					
Budget originel total (A)	**18 077**	**18 077**	**18 077**	**2 438**	100 %
Révisions du budget 1/	130	**255**	255		
Budget additionnel demandé		**940**	940		
Budget du financement basé sur les résultats. 2/		**125**	125		
Total des révisions du budget (B)	**130**	**1 320**	**1 320**		
BUDGET TOTAL (A+B)	**18 207**	**19 397**	**19 397**		**100 %**
DÉPENSES					
Total Frais de personnel, avantages sociaux compris		**7 334**	5 641		77 %
Total Communication		**350**	302		86 %
Total Matériel & Locaux		**1 084**	905	8	83 %
TOTAL DES COÛTS FIXES		**8 768**	**6 848**		**78 %**
Total Emplois temporaires et de courte durée		**150**	126	14	84 %
Total Consultants de courte durée		**2 480**	1 595	718	64 %
Total Consultants de longue durée		**2 336**	1 996		85 %
Total Voyages		**2 770**	1 960		71 %
Total Frais de Représentation & Réception		**47**	34		72 %
Total Services contractuels		**1 570**	881	469	56 %
Total des autres dépenses		**230**	175	10	76 %
TOTAL DES COÛTS VARIABLES		**9 583**	**6 766**		**71 %**
DÉPENSES BRUTES		**18 351**	**13 614**		**74 %**
Facturation interne des services de TI et de gestion des ressources		1 046	733		70 %
DÉPENSES NETTES		**19 397**	**14 347**	**1 219**	**74 %**

1/Les révisions comprennent le financement du cabinet de recrutement d'un PDG ; les contributions de AusAID et de GIZ au financement des ateliers.
2/[Nov. 20 BOD/2012/11-09 a ii]

Annexe 2 : Principales réalisations dans le cadre du budget actuel de 18 mois

Équipe de soutien aux pays

Guides et documents du Conseil :

- Publication du Guide du processus GPE au niveau des pays (CLPG) ;
- Publication du Guide de préparation et d'évaluation des programmes ;
- Publication des attributions des agences de coordination, des entités de supervision et des entités de gestion ; et
- Préparation du document du Conseil d'administration du GPE sur l'engagement dans les pays fragiles et touchés par un conflit, y compris les options de financement accéléré.

Financement :

- Soutien de 24 requêtes de financement pour le développement de plans sectoriels de l'éducation, de 24 requêtes de financement pour la préparation de programmes, de 36 requêtes de financement pour la mise en œuvre de programmes ; et
- Soutien à la préparation de l'examen du portefeuille de financements du GPE.

Développement du partenariat :

- Le processus d'adhésion de 10 pays au Partenariat a été facilité.

Missions de soutien aux pays :

- Exécution de 64 missions de soutien aux processus des pays, de développement de plans sectoriels de l'éducation, de mise en œuvre et de suivi, ainsi que d'examen de la qualité des demandes de financement adressées au GPE.

Initiative de suivi sectoriel :

- Mise en œuvre de la première phase de l'Initiative à l'appui du suivi amélioré du Plan sectoriel de l'éducation, avec notamment 4 ateliers régionaux organisés pour 60 délégations nationales de pays adhérents ou désirant adhérer au GPE et de partenaires de développement.

Soutien multi-équipes :

- Contributions au Plan de mise en œuvre, aux blogs, aux notes d'information, à d'autres supports de communication et aux réunions d'information ministérielles sur l'Apprentissage pour tous.

Engagement au niveau des pays :

- Facilitation du travail au niveau national dans 6 pays membres du GPE avec démonstrations par l'expérience.

Gestion, production et diffusion des connaissances :

- Conduite de 10 ateliers et manifestations de diffusion de connaissances dans des domaines thématiques spécifiques pour renforcer les capacités de nos partenaires et réaliser des solutions basées sur les résultats.

Réseaux d'information et d'échange sur les bonnes pratiques :

- Participation avec plus de 200 partenaires au développement de réseaux internationaux de communication et d'échange de bonnes pratiques dans les domaines thématiques relatifs à notre cadre stratégique afin de promouvoir les meilleures pratiques du domaine, sur la base de données factuelles.

Engagement dans les pays fragiles ou touchés par un conflit :

- Intensification des efforts pour faciliter un appui accru aux pays fragiles et touchés par un conflit en augmentant le nombre de missions dans les pays ainsi que le nombre de pays pouvant accéder au financement du GPE. L'option de financement accéléré a été utilisée pour la première fois en Somalie et en République centrafricaine ; un financement spécifique pour l'éducation dans les situations d'urgence a été intégré au financement pour le Yémen. En outre, le Secrétariat est un partenaire très actif de l'initiative des Nations Unies « l'Éducation n'attend pas ».

Opérations :

Réunions du Conseil d'administration :

- Organisation de 2 réunions face-à-face et soutien aux activités du Groupe de travail sur la gouvernance, notamment la désignation d'un Président par intérim.

Comité consultatif financier (CCF) :

- Organisation de 3 réunions et de 2 audioconférences du CCF et préparation des rapports au Conseil d'administration du CCF.

Communication financière :

- Développement d'un nouveau format consolidé d'états financiers pour les financements du GPE et communication de rapports trimestriels à ce sujet au Conseil d'administration ;
- Développement de prévisions financières ;
- Développement d'un guide complet du financement ; et
- Développement de 2 revues annuelles des allocations indicatives ainsi que d'un guide pour la répartition des allocations indicatives dans les États fédéraux.

Questions relatives aux politiques soumises au Conseil :

- Préparation d'une analyse des coûts de la supervision, des agences et des coûts administratifs ; et
- Préparation d'un plan d'expansion des entités de gestion admissibles, notamment des normes fiduciaires minimales à respecter, et d'une méthode d'examen des politiques et procédures des entités de supervision et de gestion.

Restructuration du Secrétariat :

- Établissement de scénarios de détermination et de budgétisation des coûts en vue de la restructuration du Secrétariat et de l'approbation par le Conseil d'un financement additionnel pour des postes de personnel supplémentaires.

La Banque mondiale comme organisme hôte :

- Conduite d'entretiens avec la Banque mondiale sur les dispositions d'accueil par la Banque et préparation d'un projet de protocole d'accord.

Mise à niveau des solutions informatiques :

- Mise en route de la nouvelle plate-forme du site web et des projets de visualisation des données, et évaluation des solutions informatiques pour la finance et le suivi du financement des projets.

Partenariats et relations extérieures :

Sensibilisation :

- Accroissement considérable de la visibilité, du profil et de l'influence stratégique.

Plans stratégique et de mise en œuvre :

- Soutien au Groupe de travail sur le plan stratégique et au développement du plan stratégique du GPE et du plan de mise en œuvre associé ;
- Mise en place de réseaux d'information et d'échange sur les bonnes pratiques avec divers partenaires chefs de file/participants pour faire progresser le Plan de mise en œuvre (l'Australie, le ministère du Développement international du Royaume-Uni (« DFID »), USAID, le Danemark, la Suède, la Suisse, le Canada, l'Allemagne, la France, l'UNICEF, l'UNGEI, Save the children, l'UNESCO, la Banque mondiale, le ministère japonais de la Coopération internationale (« JICA »), VSO, Open Society Foundations, Pearson, Education International, etc.).

Nouveaux partenaires et bailleurs de fonds :

- Appui au recrutement de nouveaux partenaires et bailleurs de fonds : la Finlande, la Banque islamique de développement (BIsD), Dubai Cares, Educate a Child.

Accroissement du financement des bailleurs de fonds :

- Succès des efforts engagés avec la Norvège, l'Allemagne, le Danemark, la Suisse et l'Italie pour accroître le financement des bailleurs.

Stratégie de communication :

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de communication du GPE alignant le soutien avec la stratégie de reconstitution et de promotion ;

- Préparation et production de l'édition 2013-14 du rapport Éduquer tous les enfants, du rapport Valeur ajoutée du GPE, des brochures/imprimés/notices techniques, etc. du GPE ;
- Accroissement du nombre de visiteurs du site et du blog du GPE sur la Toile et du site externe du GPE en français ; traductions en français du contenu du site, des blogs et des brochures ;
- Accroissement du nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter (budget publicitaire) ; et
- Réalisation de productions infographiques ; de productions multimédia (vidéos, diaporamas ; nouveaux ordinateurs et logiciels); production et achat de photos.

Suivi et évaluation (S&E) :

Rapport sur les résultats de l'éducation 2012 :

- Préparation du premier rapport annuel axé sur les résultats d'éducation dans les pays en développement partenaires afin d'informer le dialogue entre partenaires du GPE et de suivre la progression des résultats d'éducation.

Rapport sur les résultats de l'éducation 2013 :

- Préparation du second rapport annuel de suivi de la progression des résultats d'éducation, sur le modèle du rapport de 2012. Le rapport de cette année a adopté une nouvelle approche centrée sur les résultats des pays et de nouvelles analyses examinant les progrès/tendances des indicateurs de l'éducation dans les pays en développement partenaires du GPE avant et après leur adhésion au Partenariat ainsi que le soutien du GPE aux pays.

Phase 1 du projet de visualisation des données :

- Visualisation des données publiques du GPE, communiquées au public sur Internet grâce aux profils des pays affichés sur le site du GPE aux fins du suivi des résultats d'éducation dans les pays en développement partenaires du GPE et du soutien au dialogue au niveau des pays.

Évaluation indépendante du GPE :

- Rédaction d'un projet de note conceptuelle et définition de la mission de l'évaluation indépendante du GPE, qui sera conduite par un Comité de pilotage indépendant. L'évaluation a globalement pour finalité : i) de conduire une évaluation en profondeur du développement et de l'efficacité organisationnelle du GPE, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée qu'il apporte ; et ii) de documenter les enseignements tirés de l'expérience au profit des activités futures du GPE.
- Identification d'experts en vue du recrutement des membres du Comité de pilotage indépendant et soumission de leurs candidatures et CV au Conseil d'administration.

Annexe 3 : Résumé du programme de travail du Secrétariat du GPE – 1er janvier au 31 décembre 2014

Équipe	Objectif	Activité	Date
Soutien aux pays	Remplir le rôle catalytique du GPE au niveau des pays pour mobiliser le soutien international aux objectifs de l'éducation	Soutenir le développement, l'adoption, le financement, la mise en œuvre et le suivi de plans sectoriels d'éducation pilotés par les pays et conformes aux objectifs stratégiques du GPE.	En cours
		Fournir davantage de données et d'analyses sectorielles au niveau national pour guider l'élaboration et le dialogue de politiques avec les parties prenantes nationales et internationales dans l'éducation.	Fin février. (proposition)
		Soutenir davantage d'évaluations de la dépense publique et de la gestion financière pour cibler les actions de renforcement des capacités et informer le choix des modalités.	Fin février. (proposition)
		Développer des outils et des partenariats permettant une meilleure contribution des processus budgétaires et macro aux objectifs d'éducation.	juin
		Soutenir le caractère inclusif et l'efficacité des Groupes locaux de partenaires de l'éducation.	En cours
		Fournir des informations exactes à la communauté mondiale concernant les besoins financiers et techniques de chaque pays partenaire du GPE, et contribuer à leur harmonisation et à leur alignement pour faciliter le déploiement de l'aide à l'éducation.	octobre
	Tirer un meilleur parti et réaliser un meilleur suivi du financement de la mise en œuvre des programmes du GPE	Réformer le cadre des besoins et des résultats ainsi que le mécanisme des allocations indicatives afin de mieux cibler le processus de financement du GPE et de le doter de meilleures incitations.	juillet
		Réviser l'ensemble des principes qui régissent les processus de financement du GPE afin de rendre les nouvelles règles robustes et faciles à comprendre et d'éviter toute ambiguïté.	juillet
		Gérer en 2014 les requêtes de financement pour mise en œuvre des programmes dans le cadre des allocations indicatives en vigueur et préparer le traitement des nouvelles requêtes de 2015.	mars - avril sept.-oct.
		Rationnaliser le cycle de vie des financements du GPE (notamment en ce qui concerne leur décaissement en temps opportun).	En cours
		Améliorer la transparence des financements pour mise en œuvre des programmes du GPE, grâce entre autres à l'information en temps réel et à l'amélioration de l'examen annuel du portefeuille.	octobre

	Rationnaliser le travail technique et l'innovation au niveau des pays	Renforcer le soutien aux pays en mobilisant les ressources du Partenariat pour obtenir un impact de niveau sectoriel sur chacun des objectifs stratégiques du GPE (États fragiles, éducation des filles, apprentissage, enseignants, finance). Rationnaliser les innovations au niveau des pays pour améliorer la prestation des services dans l'éducation. Rationnaliser l'innovation au niveau des pays dans le domaine de la finance et des modalités d'aide à l'éducation.	En cours En cours En cours

Équipe	Objectif	Activité	Date
Partenariats & Relations extérieures	Réussir l'organisation de la conférence d'annonce des contributions et la reconstitution des ressources	Lancer et distribuer largement « The Case for Investment ».	janvier
		Soutenir énergiquement l'engagement des Champions.	janv.-juin
		Mettre en place les contrats de gestion des locaux et des manifestations de la conférence de reconstitution des ressources et d'annonce des contributions.	janvier
		Utiliser les réunions de printemps de la BM et du FMI comme plate-forme pour la phase finale de la campagne de reconstitution des ressources.	avril
		Obtenir des décisions du Conseil sur la nature des Fonds.	avril
		Appuyer diverses manifestations préliminaires à la reconstitution organisées par les partenaires.	janv.-mai
		Clôturer avec succès la conférence de reconstitution des ressources qui se tiendra à Bruxelles.	juin
		Apporter un soutien énergique à la CE, l'organisme hôte.	En cours
	Renforcer le rôle de la société civile, du secteur privé et des fondations privées dans le Partenariat tant au niveau des pays qu'au niveau mondial	Organiser deux ateliers pour les OSC (avec la participation des coalitions d'OSC du Sud pour l'un des ateliers).	janv.-mars
		Fournir la documentation de référence dont le Conseil a besoin pour envisager la possibilité d'un successeur au FSCE.	juin/déc.
		Obtenir une décision du Conseil sur l'approche à adopter pour l'Innovation et le financement.	avril
		Préparer une proposition à forte valeur ajoutée destinée au secteur privé et aux fondations privées.	janvier
		À Bruxelles, obtenir des engagements concrets des OSC, du secteur privé et des fondations privées.	juin

Partenariats & Relations extérieures	Renforcer le profil/la visibilité politique du GPE	Mettre en œuvre la stratégie des Champions et celle de l'engagement dans la période post-reconstitution. Faire de l'UNGA une plate-forme de promotion efficace, y-compris après 2015. Renforcer les activités de sensibilisation en direction des pays donateurs partenaires. Développer et promulguer la plate-forme du GPE pour l'après 2015.	juillet-déc. septembre En cours avril-déc.
	Déroulement sans heurts du Plan de mise en œuvre	Préparer et soumettre tous les six mois des rapports d'étape au Conseil. Participer activement, en fonction des besoins, aux réseaux d'information et d'échange des bonnes pratiques. Soutenir un plus grand engagement des pays donateurs partenaires aussi bien dans le plan de mise en œuvre que dans les activités générales de gouvernance et les autres activités globales du GPE.	juin/déc. En cours Décembre
	Édifier une communication stratégique et une fonction médiatique fortes pour soutenir les objectifs fondamentaux du GPE	Préparer et produire des documents de grande qualité à l'appui de la reconstitution et des autres besoins. Obtenir une intensification sensible de la couverture médiatique. Accroître les visites et l'utilisation des plates-formes du GPE sur la Toile et sur les réseaux sociaux par les partenaires et les « personnes influentes ».	En cours En cours En cours

Équipe	Objectif	Activité	Date
Opérations	Restructurer les activités pour les adapter à l'évolution des demandes de financement adressées au GPE, avec notamment un nouveau modèle d'allocations indicatives et de conditions minimales d'éligibilité, et la mise en œuvre du Plan d'expansion des Entités de gestion et des Entités de suivi admissibles.	Développer les possibilités de nouveaux modèles pour les allocations indicatives et les conditions d'éligibilité. Mettre en œuvre le Plan d'expansion des entités de gestion admissibles. Négocier de nouveaux accords d'entités de suivi et d'entités de gestion (notamment avec les OSC). Rédiger les critères de suspension/d'inéligibilité pour usage impropre des fonds.	juin janv.-déc. juin
	Étendre la portée des rapports et de l'analyse du Fonds fiduciaire	Mener une analyse en profondeur des flux financiers et des décaissements. Préparer et soumettre des rapports financiers	janv.-déc.

Équipe	Objectif	Activité	Date
		trimestriels.	
	Mettre à niveau et développer les systèmes informatiques, la plate-forme Internet et le système de gestion des financements pour améliorer notre visibilité à l'extérieur et pour mieux gérer nos financements.	Préparer la plate-forme Drupal de gestion de sites sur Internet à la phase d'examen de la qualité. Effectuer la transition aux nouvelles dispositions d'hébergement du site. Ajuster et développer le site de visualisation des données. Développer un nouveau système informatique intégré pour le suivi des financements, de l'approbation à la clôture.	janvier janv.-fév. mars-déc.
Opérations	Soutenir le Conseil d'administration et tous les sous-comités du Conseil afin d'assurer un processus de prise de décision effectif et un fonctionnement efficace du Partenariat mondial.	Organiser et mener à bien les réunions du Conseil d'administration (2 par an) et toutes les réunions des sous-comités du Conseil. Préparer des documents de fond convenablement élaborés à l'intention du Conseil, présentant clairement les projets de décision proposés au Conseil pour rendre plus efficace et effectif le fonctionnement du GPE. Assurer la mise en œuvre de toutes les décisions du Conseil et faire rapport au Conseil et à ses sous-comités des progrès accomplis. Mettre en œuvre les décisions du GWG.	En cours En cours En cours janv.-déc.
	Finaliser l'accord avec la Banque mondiale comme organisme hôte afin de clarifier les rôles et de rendre plus effectif et efficace le fonctionnement du GPE.	Poursuivre les négociations avec la Banque mondiale sur le projet de Protocole d'accord d'accueil et finaliser le document.	juin
DG/Front office	Développer la stratégie d'engagement du GPE avec le secteur non gouvernemental (y compris le secteur privé) et concevoir l'instrument qui facilitera cet engagement.	Élaborer une proposition pour un Centre d'excellence public-privé de l'innovation. Élaborer un plan de mise en œuvre pour la phase de démarrage du Centre.	janv.-mars mars-juin
Équipe	**Objectif**	**Activité**	**Date**
Direction Technique	Orienter la réflexion du GPE et de la communauté internationale de l'éducation sur l'innovation et les meilleures pratiques	Représenter le GPE dans diverses instances internationales et offrir les conseils stratégiques, les orientations et la direction technique d'ensemble. Mettre en œuvre la stratégie du Fonds pour l'innovation.	janv.-déc.

Équipe	Objectif	Activité	Date
S&E	Assurer le suivi des résultats d'éducation dans les pays membres du GPE	Préparer et publier le Rapport sur les résultats de l'éducation, édition 2014. Améliorer et mettre à jour la visualisation des données.	mars-nov. janv.-déc.
	Évaluer les résultats des financements du GPE pour assurer le suivi des résultats et recommander les mesures correctives voulues pour améliorer les résultats et la valeur ajoutée	Élaborer la méthodologie d'analyse des résultats des financements.	mars-nov. janv.-déc. janv.-nov.
	Évaluer les activités du GPE afin de suivre les progrès et d'échanger les leçons et les meilleures pratiques tirées de l'expérience dans le but d'améliorer les programmes futurs	Mener et publier des études d'évaluation sur les thèmes suivants : • Plan sectoriel de l'éducation. • Soutien au Plan sectoriel de l'éducation. • Modalités de mise en œuvre.	janv.-déc.

Annexe 4 : État récapitulatif des demandes budgétaires pour l'exercice 2014 soumis à l'approbation du Conseil

Activité	USD	Document du Conseil
1. Budget du Secrétariat pour l'exercice 2014, Présidence comprise	16 648 600	BOD/2013/11/DOC 11
2. Campagne de reconstitution des ressources	723 859	[BOD/2013/11/DOC 11]
3. Coût estimatif de la participation des ministres des pays en développement partenaires non membres du Conseil à la conférence d'annonce des contributions	150 000	[BOD/2013/11/DOC04]
4. Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance : recommandations sur la structure du Conseil	160 000	BOD/2013/11/DOC03
TOTAL Secrétariat	**17 682 459**	